



SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

SOCIETE D'ETAT AU CAPITAL DE 63 308 270 000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : 55, Avenue de la Nation 01 B.P. 54 OUAGADOUGOU 01

01 B.P 54 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 50 30 61 00 / 02 / 03 / 04
Fax : (226) 50 31 03 40
Télex SONABEL 5208 BF
E-mail : courrier@sonabel.bf
www.sonabel.bf

Le Directeur Général

A

Toute Personne Physique
ou Morale Intéressée

Ouagadougou le

25 JUIN 2021

Objet : Note d'information au public

1. Généralités

Fort de la conviction que l'énergie est au cœur de tout processus de développement économique et social, le Gouvernement du Burkina Faso s'est engagé à consacrer beaucoup d'efforts et de ressources pour réaliser l'accès universel à l'énergie.

C'est ainsi que la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) avec l'appui du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC), a initié un projet dénommé « Projet d'Electrification et Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) » dont l'objectif est de favoriser l'accès des populations à l'électricité par la réalisation de réseaux de distribution électrique et l'échelonnement du paiement du coût du branchement.

Le PEDECEL est implémenté en trois (03) phases : (i) une phase pilote en cours d'exécution ; (ii) la phase I sur la période 2022-2025 et (iii) la phase II sur la période 2026-2030.

La phase I du PEDECEL permettra l'extension du réseau électrique dans quarante et une (41) localités urbaines et rurales réparties en dix-neuf (19) lots d'études environnementales et sociales.

2. Objectifs du projet

2.1. Objectif global

Le projet vise le développement socio-économique à travers la réalisation de l'accès universel au service de l'électricité dans la zone du projet.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du PEDECEL sont :

- Etendre et densifier le réseau de distribution électrique ;

.../...

- Réaliser des branchements au profit des ménages et points socioéconomiques ;
- Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs du secteur de l'électricité.

3. Description sommaire du Projet

Le Projet d'Electrification et de Développement des Connexion à l'Electricité (PEDECEL) prévoit l'extension des réseaux électriques de quarante et une (41) localités du Burkina réparties en dix-neuf (19) lots avec la construction de :

- 250 km des lignes aériennes Moyenne tension (33 kV) ;
- 2 590 km de lignes aériennes Basse tension ;
- 161 Postes de transformation MT/BT en cabine ;
- 226 Postes de transformation MT/BT aérien sur poteau
- 2 330 foyers d'éclairages publics ;
- 218 400 branchements.

4. Respect des dispositions et procédures de sauvegardes environnementale et sociale

Conformément aux politiques de sauvegardes environnementale et sociale de la Banque Africaine de Développement (BAD), et à la législation environnementale nationale, dix-neuf (19) Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) ont été préparées pour les 19 lots, soit une NIES par lot.

Les objectifs spécifiques de ces études sont :

- d'évaluer les risques et les impacts environnementaux et sociaux du projet ;
- d'évaluer si nécessaire les dommages/pertes en biens physiques (lignes, fonciers, immobiliers) et en sources de revenus ;
- d'adopter des mesures, activités et mécanismes à mettre en œuvre pour éviter ou minimiser les risques et impacts négatifs ;
- de bonifier les impacts potentiels positifs du projet.

En respect de la législation nationale sur les évaluations environnementales, et des procédures sauvegardes de la BAD mentionnées ci-dessus, le Ministre en charge de l'Environnement, a approuvé lesdits documents ainsi que les mesures de gestion qui y sont proposées et a délivré les Arrêtés suivants :

- Arrêté n° 2021 /247/MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) lot n°10 (Houndé, Bobo-Dioulasso et Orodara) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
- Arrêté n° 2021 /248 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) lot n°4 (Ziniaré et Kaya) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;

- Arrêté n° 2021 /249 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) lot n°5 (Manga, Kombissiri et Pô en zone lotie) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
- Arrêté n° 2021 /250 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) lot n°7 (Sapouy, Léo et Boromo) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
- Arrêté n° 2021 /251 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) lot n°02 (Koupèla, Tenkodogo et Ouargaye) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
- Arrêté n° 2021 /252 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) lot n°11 (Banfora et Sindou) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
- Arrêté n° 2021 /253 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) lot n°12 (Tougan, Toma et Kongoussi) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
- Arrêté n° 2021 /254 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) lot n°6 (Dédougou, Nouna et Solenzo) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
- Arrêté n° 2021 /255 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) lot n°1 (Ouagadougou, Saaba et Boussé) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
- Arrêté n° 2021 /262 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) lot n°3 (Boulsa et Zorgho) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
- Arrêté n° 2021 /271 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement

- des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) lot n°8 (Koudougou et Réo) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
- Arrêté n° 2021 /272 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) lot n°9 (Dano, Diébougou, Caoua et Batié) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
 - Arrêté n° 2020 /705 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) (lot n° 1 de Ouagadougou) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
 - Arrêté n° 2020 /706 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) (lot n° 2 de Ouagadougou) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
 - Arrêté n° 2020 /707 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) (lot n° 3 de Ouagadougou) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
 - Arrêté n° 2020 /708 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) (lot n° 4 de Ouagadougou) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
 - Arrêté n° 2020 /709 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) (lot n° 1 de Bobo Dioulasso) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
 - Arrêté n° 2020 /710 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) (lot n° 2 de Bobo Dioulasso) au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières ;
 - Arrêté n° 2020 /711 /MEEVCC/CAB portant émission d'avis conforme sur la faisabilité environnementale du Projet d'Electrification et de Développement des Connexions à l'Electricité (PEDECEL) (lot n° 3 de Bobo Dioulasso) au profit

au profit de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)/ Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières.

5. Disponibilité et accessibilité des documents de gestion environnementale et Sociale

Les rapports des Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) sont disponibles et peuvent être consultés par toute partie intéressée, aux adresses suivantes :

- Agence Nationale des Evaluations Environnementales (ANEVE), sis Ouaga 2000, route de Pô, Tél. (+226) 25 41 48 43, 03 BP 7044 Ouagadougou 03 ;
- Département Normalisation, Environnement et Qualité, de la SONABEL, sis à l'Immeuble BIRIGUI, Tél. : (+226) 25 39 12 71, 01 BP 54 Ouagadougou 01 ;
- Les Mairies des quarante et une (41) localités concernées par le projet ;
- Mission Résidente de la Banque Africaine de Développement à Ouagadougou, Tél. (+226) 25 37 57 50/51/53, 01 BP 622 Ouagadougou 01. *28*



LE DIRECTEUR GENERAL

Baba Ahmed COULIBALY

Chevalier de l'ordre de l'Etalon